

FRIOUL IF EXPRESS
Société par Actions Simplifiée au Capital de 74.000 €
Clos Piervil - Chemin du Viaduc - Pont de l'Arc
13090 AIX EN PROVENCE
RCS 479 015 711 AIX EN PROVENCE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 MAI 2013

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

-Bénéfice de l'exercice	423.490,50 Euros.
-Report à nouveau	6.431,54 Euros.

Soit un total distribuable de	429.922,04 Euros.

qui sera affecté de la manière suivante :

-Dividendes	421.800,00 Euros.
-Report à nouveau	8.122,04 Euros.

Soit un total de	429.922,04 Euros.

Il sera ainsi distribué un dividende de 5,70 Euros par action.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 23 mai 2013.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique prend acte de l'évolution du dividende des trois exercices précédents comparés à celui de l'exercice en cours :

	2009	2010	2011	2012
Nombre d'actions	74.000	74.000	74.000	74.000
Dividende net unitaire	15,00	5,70	6,30	5,70
Montant distribué	total 1 110 000,00	421 800,00	466.200,00	421.800,00

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Monsieur Patrick GAILLARD

